



Doc. 15506
26 avril 2022

Conséquences de l'agression persistante de la Fédération de Russie contre l'Ukraine: rôle et réponse du Conseil de l'Europe

Amendement¹ n° 40

Dans le projet de recommandation, paragraphe 3.3, après le mot «appuyer», insérer les mots suivants:
«la collecte de preuves et».

Déposé par:

BAYR Petra, Autriche, SOC
CASTEL Laura, Espagne, GUE
GURMAI Zita, Hongrie, SOC
JALLOW Momodou Malcolm, Suède, GUE
LOPATKA Reinhold, Autriche, PPE/DC
SCHOU Ingjerd, Norvège, PPE/DC

1. 2022 - Deuxième partie de session

